



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE



Communiqué de presse

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE : LE SIGEIF OUVRE SON RÉSEAU DE RECHARGE SANS FRAIS NI SURCÔÛT

Paris, le 11/02/2021

Afin de contribuer à un développement rapide et harmonieux de la mobilité électrique en Île-de-France, le Sigeif ainsi que deux autres syndicats d'énergie et deux communautés d'agglomération, représentant un total de 2,9 millions d'habitants, ont conclu un accord pour permettre aux utilisateurs de véhicules électriques de passer d'un réseau de bornes de recharge à un autre. Fini les fameux « surcoûts d'itinérance » généralement liés au passage de l'un à l'autre, d'un opérateur à l'autre ou d'un territoire à l'autre.

Désormais les « électromobilistes » abonnés aux réseaux de bornes de recharge pour véhicules électriques du Sdesm (Ecocharge77), de la communauté d'agglomération Paris Saclay (91), de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires (78) et du Smoys (91) peuvent utiliser leur badge habituel pour effectuer leur recharge sur le réseau du Sigeif sans surcoûts d'itinérance.

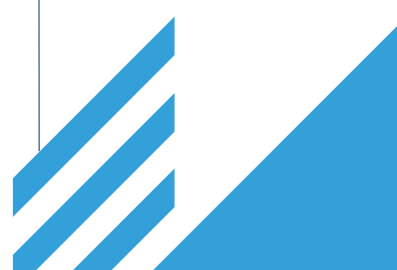
Simplifier et faciliter l'utilisation des bornes

En développant un large réseau de points de recharge, ces collectivités locales se sont fortement engagées en faveur du développement de la mobilité électrique en Île-de-France. Elles coordonnent leurs efforts pour simplifier et faciliter l'utilisation de ces bornes afin de garantir le principe d'interopérabilité des réseaux et aussi offrir leur service sans surcoût par rapport à leur grille de tarifs respective.

Le choix d'un exploitant commun (Izivia, filiale à 100 % d'EDF) pour assurer la pose, la maintenance et l'exploitation de leur réseau respectif permet au Sigeif d'ouvrir son propre réseau à un maximum d'utilisateurs avec une grille tarifaire unique pour les abonnés et les non-abonnés et sans surcoûts d'itinérance.

À fin février 2021, le Sigeif aura mise en service 240 points de recharge sur 52 communes de la première et la deuxième couronne de Paris. D'ici la fin de l'année, l'ensemble des signataires de l'accord exploiteront près de 1400 points de recharge.

(suite au verso)





SIGEIF - Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France - www.sigeif.fr - Twitter : [@sigeif75](https://twitter.com/atsigeif75)

Le Sigeif couvre un territoire de 186 collectivités en Île-de-France. Il assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de la distribution de l'énergie. Il a lancé dès 2019 son dispositif « clés en main » pour développer la mobilité électrique : un dispositif pris en charge financièrement à 100 % par le Syndicat. Cette orientation sur la mobilité électrique est venue compléter un développement porté depuis de nombreuses années sur la mobilité durable, avec en particulier la mobilité au GNV / bio-GNV et les stations publiques d'avitaillement correspondantes.



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE



SDESM - Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne www.sdesm.fr - Twitter : [@Decocharge77](https://twitter.com/Decocharge77)

Le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM), travaille depuis 2015 à assurer le déploiement et l'entretien de bornes de recharge sur l'ensemble du département sous sa marque commerciale Ecocharge77, et dispose à présent d'un réseau de 172 bornes de recharges à 22kW. Dès 2021, un nouveau schéma directeur va être mis en œuvre pour préfigurer un nouveau déploiement qui débutera courant 2022. Premier réseau francilien labellisé par la Région Île-de-France, le réseau Ecocharge77 garantit une disponibilité de son réseau supérieure à 95 %, permettant aux usagers de disposer de bornes fiables et disponibles à tout instant.



PARIS SACLAY - Communauté d'agglomération Paris-Saclay www.paris-saclay.com - Twitter : [@aggloparisSaclay](https://twitter.com/aggloparisSaclay)

Située au Nord-Ouest du département de l'Essonne, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay compte 27 communes et plus de 318 000 habitants. Elle a été l'une des toutes premières d'Île-de-France à adopter son Plan Climat-Air-Energie Territorial en juin 2019. A ce titre, elle encourage le développement de la mobilité électrique sur son territoire, pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Pour donner une impulsion forte au développement de la mobilité électrique, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay a choisi de déployer un réseau de bornes de recharge de véhicules électriques accessibles au public. 47 bornes de recharge équipées de 2 prises T2 et 2 prises E/F, en 22 kVA, sont ainsi disponibles sur 20 communes du territoire. Elles se trouvent dans des lieux stratégiques où la mobilité électrique n'est pas très développée alors que le potentiel existe. L'un des enjeux de ce réseau est son interopérabilité avec un maximum d'opérateurs, pour que l'acte de recharge d'un véhicule soit le plus simple possible, pour tous.



Contact presse

SIGEIF

Christine Marco
+33 6 88 86 83 49
christine.marco@cmgpc.fr

SDESM

Alexandra Cousinard
+33 7 89 89 69 98
alexandra.cousinard@sdesm.fr

PARIS SACLAY

Sandrine Chilotti
sandrine.chilotti@paris-saclay.com

RAMBOUILLET TERRITOIRES

Fabienne Pernot
01 34 57 58 30
f.pernot@rt78.fr

SMOYS

Soraya Khediri
+33 6 52 26 71 28
Khediri.soraya@yahoo.fr



RAMBOUILLET TERRITOIRES - Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires - www.rt78.fr - Twitter : [@Agglo_RT78](https://twitter.com/Agglo_RT78)

Rambouillet territoires est une communauté d'agglomération située à 50 km de Paris, à mi-chemin entre Versailles et Chartres. Elle regroupe 36 communes et environ 78 500 habitants. Elle est engagée dans une démarche d'élaboration d'un PCAET et d'un Plan Local de Mobilité. Fort de son engagement pour le développement des véhicules électriques, Rambouillet Territoires a mis en place un réseau de 38 bornes de recharge sur la voie publique, en liaison étroite avec les communes afin de créer un maillage cohérent. Les équipements mis en place sont des bornes WLINE fabriquées en France par la société LAFON. Chaque borne a une prise T2 et domestique sur les deux points de charge délivrant 18kVA.



SMOYS - Syndicat mixte Orge-Yvette-Seine - www.smoys.org

Le SMOYS couvre 33 communes situées principalement en Essonne. Ce syndicat bientôt centenaire a déployé dès 2017, 97 de bornes de recharge de 22Kva interopérables, disposant chacune de deux points de charge et proposant les prises T2 et E/F. Mais, préparant l'élargissement du Syndicat à l'accueil des 13 communes du SIEGRA et des 19 communes de la branche Energie du SIARCE, le SMOYS projette dès le printemps prochain de réaliser un Schéma directeur des IRVE. Ce Schéma directeur aura pour tâche de renforcer le maillage existant, de moderniser le cas échéant les bornes existantes, d'intégrer les dynamiques territoriales qui nous environnent pour participer à la cohérence régionale, de nous conformer au label régional et de planifier en conséquence le déploiement qui démarrera dès 2022. Le SMOYS sera également très vigilant à la qualité de service et aux multi usages proposés parallèlement au développement de ces IRVE.

Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France

64 bis, rue de Monceau. 75008 Paris. Téléphone : +33 (0)1 44 13 92 44 - Télécopie : +33 (0)1 44 13 92 49

HAUTS-DE-SEINE • SEINE-SAINT-DENIS • VAL-DE-MARNE
• ESSONNE • YVELINES • VAL-D'OISE • SEINE-ET-MARNE

www.sigeif.fr